



Communiqué de presse

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 avril 2012

Les actionnaires de la société Lafarge Ciments se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle le 24 avril 2012, à 10 heures 30, au siège social, 6 route de Mekka, Quartier les Crêtes à Casablanca, sous la présidence de Monsieur Saâd Sebbar, Administrateur Directeur Général.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'ils lui ont été présentés, et a donné quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion au titre de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale a décidé de procéder à la distribution d'un dividende ordinaire fixé à 66 dirhams par action, payable à compter du 22 mai 2012 aux guichets des agences Attijariwafa Bank.

Les états de synthèse 2011, tels qu'ils ont été publiés, préalablement à l'Assemblée Générale Ordinaire, n'ont subi aucun changement après la tenue de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale a en outre ratifié la nomination de Monsieur Saâd Sebbar, en qualité d'Administrateur, coopté par le Conseil d'Administration lors de sa délibération en date du 6 Mars 2012, en remplacement de Monsieur Pierre Damnon dont le mandat a pris fin avec effet à la date du Conseil susvisé.

Le Conseil d'Administration

Contact Lafarge Communication Externe : Jamal Hyabi
Tel :0522 52 99 97
E-mail : jamal.hyabi@lafarge-maroc.lafarge.com